

Panorama de la VAE en Auvergne

L'activité de validation en Auvergne
De 2007 à 2013

INTRODUCTION

Ce bilan a été réalisé grâce aux données fournies par les principaux organismes valideurs régionaux (ci-dessous) délivrant des diplômes ou des titres par la voie de la VAE en Auvergne.

- CCI Formation (devenue Groupe ESC «Campus La Pardieu» en 2010)
- Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Groupe ESC Clermont
- Hécate formation
- Polytech'Clermont – Ferrand
- Rectorat/Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA)
- Université Blaise Pascal
- Université d'Auvergne
- VetAgro Sup

Ce bilan **n'est pas le reflet exhaustif de l'activité de validation en Auvergne**, du fait que certaines données ne sont pas à ce jour portées à la connaissance du Centre de ressources régional en VAE (activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés, de la Culture,...).

Le panorama présente **l'activité de validation** des principaux organismes valideurs régionaux sur les années civiles de 2007 à 2013. Aussi, les données communiquées **ne permettent pas de suivre une cohorte**. Elles ne sont pas l'illustration de parcours de candidats qui effectueraient l'ensemble des étapes constitutives du processus de VAE sur une seule et même année.

Pour éviter toute interprétation erronée, nous attirons l'attention sur le fait que les chiffres présentés ne sont que des indicateurs, qu'il convient **d'analyser isolément à chaque étape par année**. Des ratios ou des taux ne peuvent donc être tirés à partir des données des différentes étapes.

A noter également que les Auvergnats qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme valideur hors région, ne sont pas ici pris en compte (données non disponibles).

La production du panorama de l'activité de validation en Auvergne a été assurée par le Centre de ressources régional en VAE du CARIF OREF Auvergne dans le cadre de sa mission de capitalisation et de diffusion des données statistiques VAE.

SOMMAIRE

Chiffres Clés.....	4
Les demandes de VAE.....	5
Les recevabilités	6
La présentation en jury.....	7
Les décisions de validation	9
Index des sigles	10

CHIFFRES CLÉS

PLUS DE 4 800 DIPLÔMÉS¹ PAR LA VAE

En moyenne² chaque année en Auvergne :

- 1 477 personnes **engagent une démarche de VAE**. 89 % des demandes de VAE sont jugées recevables.
- 549 personnes sont **diplômées par la voie de la VAE** et 394 valident partiellement avec l'objectif d'obtenir la certification visée à l'issue d'un parcours complémentaire.
- 52% de **validations totales** sur plus de 150 certifications distinctes.
- 49% des certifications délivrées concernent le **1^{er} niveau de qualification** (CAP/BEP ou équivalent).

¹ Depuis 2003

² Moyenne sur 7 ans, de 2007 à 2013

LES DEMANDES DE VAE

● ● ● Nombre de demandes de VAE déposées

Note :
cet indicateur représente le nombre de dossiers de demandes de VAE déposés pour étude de recevabilité, sur chaque année civile, tous valideurs confondus.



2007 . . . 2013

10 340 demandes de VAE déposées auprès des services valideurs de la région

1 477 en moyenne par an

Depuis un pic en 2007, les demandes de VAE diminuent chaque année. Cependant, depuis 2009, **cette baisse régresse de 2 points tous les ans.**

● ● ● Répartition des demandes de VAE par valideur

	2007	2008	2009	2010	2011	2012		2013		Total		
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)
ANFA	-	-	-	-	1	0	1	0	0	0	2	0
CCI Formation	2	0	0	-	-	-	-	-	-	-	2	0
CMA	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0	7	0
CNAM	12	18	8	2	12	1	16	1	22	2	90	1
DIRECCTE	210	208	205	236	208	16	228	17	233	18	1 528	15
DRAAF	45	27	54	28	20	2	22	2	23	2	219	2
DRJSCS Jeunesse et Sports	68	41	53	77	70	5	77	6	56	4	442	4
DRJSCS Sanitaire & Social	839	462	463	466	430	32	415	31	373	29	3 448	33
Groupe ESC	28	20	nc	8	2	0	6	0	14	1	78	1
Hécate Formation	-	-	26	7	7	1	4	0	2	0	46	0
Polytech'Clermont	1	1	2	0	6	0	9	1	8	1	27	0
Rectorat/DAVA	632	617	546	468	435	33	410	31	427	34	3 535	34
Université Blaise Pascal	77	67	58	55	62	5	71	5	64	5	454	4
Université d'Auvergne	69	57	76	49	74	6	61	5	42	3	428	4
VetAgro'Sup	11	12	4	3	1	0	2	0	1	0	34	0
Total	1995	1534	1497	1399	1328	100	1322	100	1265	100	10340	100

PROGRESSION DES DEMANDES DE VAE AUX DIPLÔMES ÉDUCATION NATIONALE ET MAINTIEN DES TITRES DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

Dans un contexte de **baisse globale des demandes de VAE**, le poids du **Rectorat progresse à 34% en 2013** après une phase de stabilisation depuis 2010 **autour de 32%**.

La part des demandes de VAE aux **titres du ministère chargé de l'emploi s'est stabilisée à 18%** après une **progression constante depuis 2007** (11% en 2007 à 18% en 2012 et 2013).

LES RECEVABILITÉS

● ● ● Nombre de demandes recevables

Note :
cet indicateur représente le nombre de dossiers de demandes VAE instruits et jugés recevables sur chaque année civile, tous valideurs confondus.



2007 . . . 2013

9 166 demandes de VAE recevables

1 309 en moyenne par an

Le taux de recevabilité se maintient, tous valideurs confondus autour de 89%.

● ● ● Répartition des demandes recevables par valideur

	2007	2008	2009	2010	2011		2012		2013		Total	
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)
ANFA	-	-	-	-	1	-	1	-	0	-	2	0
CCI Formation	1	0	0	-	-	-	-	-	-	-	1	0
CMA	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0
CNAM	7	10	3	2	4	0	10	1	12	1	48	1
DIRECCTE	179	197	181	205	182	15	193	16	213	16	1 350	15
DRAAF	31	22	31	23	20	2	22	2	23	2	172	2
DRJSCS Jeunesse et Sports	51	32	32	60	53	4	57	5	40	5	325	4
DRJSCS Sanitaire & Social	679	389	473	377	348	29	359	30	303	28	2 928	32
Groupe ESC	28	14	nc	9	2	0	6	0	14	1	73	1
Hécate Formation	-	-	20	3	4	0	3	0	2	0	32	0
Polytech'Clermont	1	1	1	0	6	1	8	1	8	1	25	0
Rectorat/DAVA	606	545	516	510	466	39	435	36	390	37	3 468	38
Université Blaise Pascal	50	53	43	40	49	4	63	5	54	5	352	4
Université d'Auvergne	56	53	59	50	53	4	54	4	37	5	362	4
VetAgro'Sup	10	5	4	1	1	0	2	0	0	0	23	0
Total	1 700	1 323	1 365	1 280	1 189	100	1 213	100	1 096	100	9 166	100

Globalement, la baisse des demandes notifiées recevables suit celle des demandes, excepté en 2009 où elles progressent de 3 points par rapport à l'année antérieure et en 2012 où elles se stabilisent, et ce, malgré une demande qui diminue de 3%.

LA PRÉSENTATION EN JURY

Note :
cet indicateur représente le nombre de personnes présentées en jury (toutes sessions confondues), ou le nombre de dossiers de validation soumis au jury, selon si il y a eu entretien avec le jury ou non.

● ● ● Nombre de personnes évaluées en jury



2007 . . . 2013

7 404 personnes évaluées

1 058 en moyenne par an

Alors que le nombre de personnes présentées en jury est resté **relativement stable entre 2007 et 2009** autour de 1 100, il diminue fortement en 2010 (-11%, soit 1006 passages en jury), pour passer **en dessous des 1000** en 2012 (soit une nouvelle baisse de l'ordre de 7%). Cette tendance se confirme en 2013.

● ● ● Répartition des passages en jury par valideur

	2007	2008	2009	2010	2011	2012		2013		Total		
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)	Nb	Poids (%)
ANFA	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
CCI Formation	1	0	0	-	-	-	-	-	-	-	1	0
CMA	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
CNAM	2	2	3	2	1	0	1	0	0	0	11	0
DIRECCTE	150	141	174	126	146	14	104	11	157	16	998	13
DRAAF	25	16	11	16	20	2	16	2	16	2	120	2
DRJSCS Jeunesse et Sports	101	39	53	73	85	8	46	5	48	5	445	6
DRJSCS Sanitaire & Social	520	562	475	417	417	40	446	45	406	42	3 243	44
Groupe ESC	11	14	nc	11	1	0	3	0	2	0	42	1
Hécate Formation	-	-	8	3	1	0	3	0	2	0	17	0
Polytech'Clermont	0	0	1	0	4	0	4	0	8	1	17	0
Rectorat/DAVA	257	323	332	307	309	30	287	29	276	29	2 091	28
Université Blaise Pascal	18	38	24	11	20	2	28	3	16	2	155	2
Université d'Auvergne	38	27	43	39	28	3	43	4	32	3	250	3
VetAgro'Sup	3	3	2	1	2	0	1	0	0	0	12	0
Total	1 127	1 166	1 126	1 006	1 034	100	982	100	963	100	7 404	100

Note :
certains organismes valideurs ont des périodicités de sessions de jury variables d'une année sur l'autre. Ceci permet d'expliquer parfois les écarts importants du nombre de personnes présentées en jury d'une année sur l'autre.

On note des variations au niveau de la représentativité des valideurs aux différentes étapes de la démarche de VAE. En effet, alors que le rectorat représente **37% des demandes recevables** (part la plus importante), sa part passe à **29% au niveau des passages en jury**. Cette baisse de représentativité concerne également, bien que dans une moindre mesure, les deux universités.

Inversement, la part du **sanitaire et social** et celle de **jeunesse et sports** est plus importante au niveau des passages en jury (respectivement 42% et 5%) qu'au niveau des demandes recevables (respectivement 28% et 5%). Quant aux autres valideurs, quelle que soit l'étape, **leur part reste stable**.

Ces variations s'expliquent en partie suite à une gestion partielle de certains parcours de VAE. En effet, certains candidats peuvent être notifiés recevables en région et valider hors région ou inversement, en sachant que seules les données en lien avec la (ou les) étape(s) réalisée(s) au régional sont comptabilisées.

LA PRÉSENTATION EN JURY - SUITE -

● ● ● Nombre de candidats recevables, présentés et reçus depuis 2007

	Recevables	Poids (%)	Passés en jury	Poids (%)	Reçus	Poids (%)
ANFA	2	0	0	0	0	0
CCI Formation	1	0	1	0	1	0
CMA	5	0	2	0	0	0
CNAM	48	1	11	0	2	0
DIRECCTE	1 350	15	998	13	778	20
DRAAF	172	2	120	2	81	2
DRJSCS Jeunesse et Sports	325	4	445	6	205	5
DRJSCS Sanitaire & Social	2 928	32	3 243	44	1 213	32
Groupe ESC	73	1	42	1	10	0
Hécate Formation	32	0	17	0	10	0
Polytech'Clermont	25	0	17	0	14	0
Rectorat/DAVA	3 468	38	2 091	28	1 250	33
Université Blaise Pascal	352	4	155	2	90	2
Université d'Auvergne	362	4	250	3	183	5
VetAgro'Sup	23	0	12	0	4	0
Total	9 166	100	7 404	100	3 841	100

2007 . . . 2013

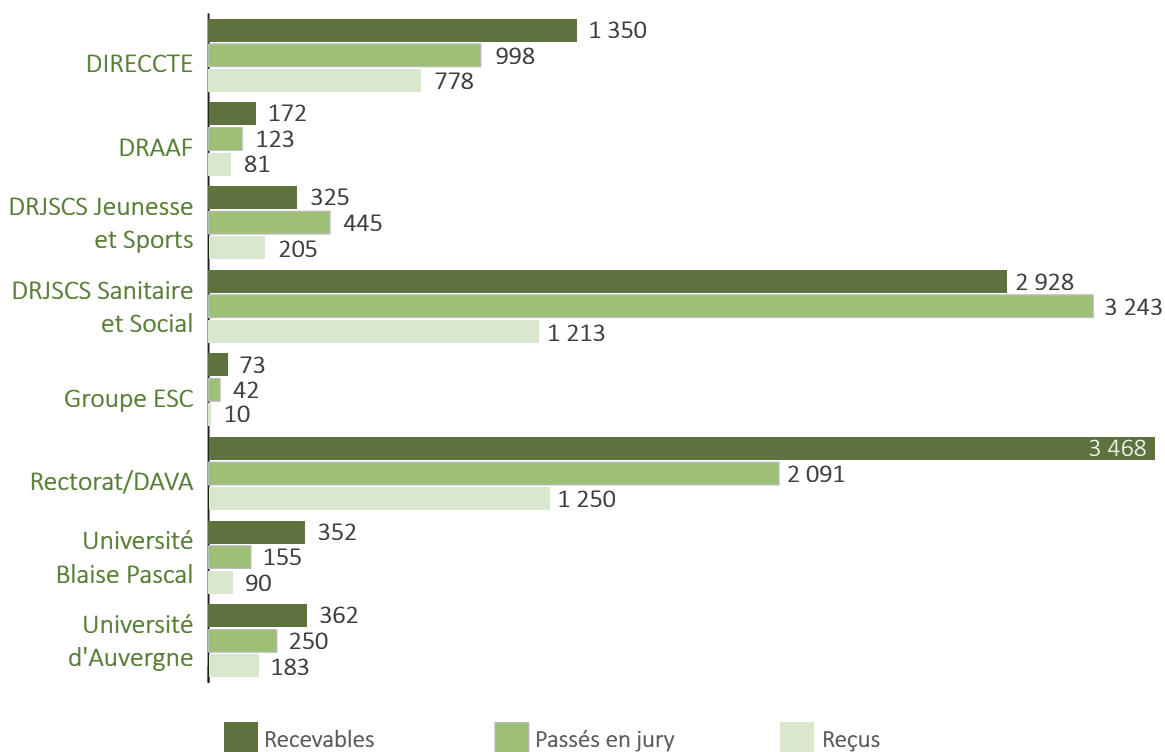
9 166 candidats **recevables**

7 404 candidats **présentés en jury**

3 841 candidats **certifiés**

Le poids de la DIRECCTE, du Rectorat et de l'Université d'Auvergne dans les validations totales est supérieur à leur poids au niveau des passages en jury, respectivement de 7%, 5% et 2%, plaçant ces 3 organismes valideurs parmi ceux justifiant des taux de validation les plus forts.

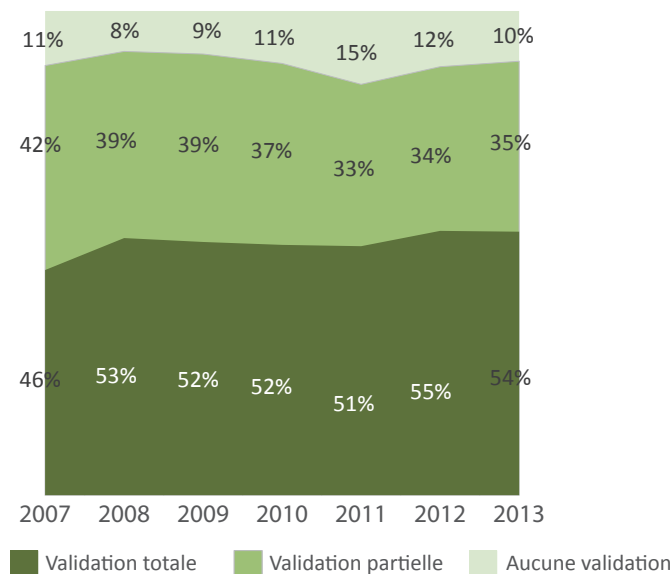
Note :
les valideurs dont le nombre de demandes de VAE est inférieur à 50 ne sont pas représentés graphiquement.



LES DÉCISIONS DE VALIDATION

● ● ● Nature des décisions de validation

Note :
cet indicateur représente le nombre de validations totales, partielles et nulles attribuées par les jurys, toutes sessions confondues par année civile.

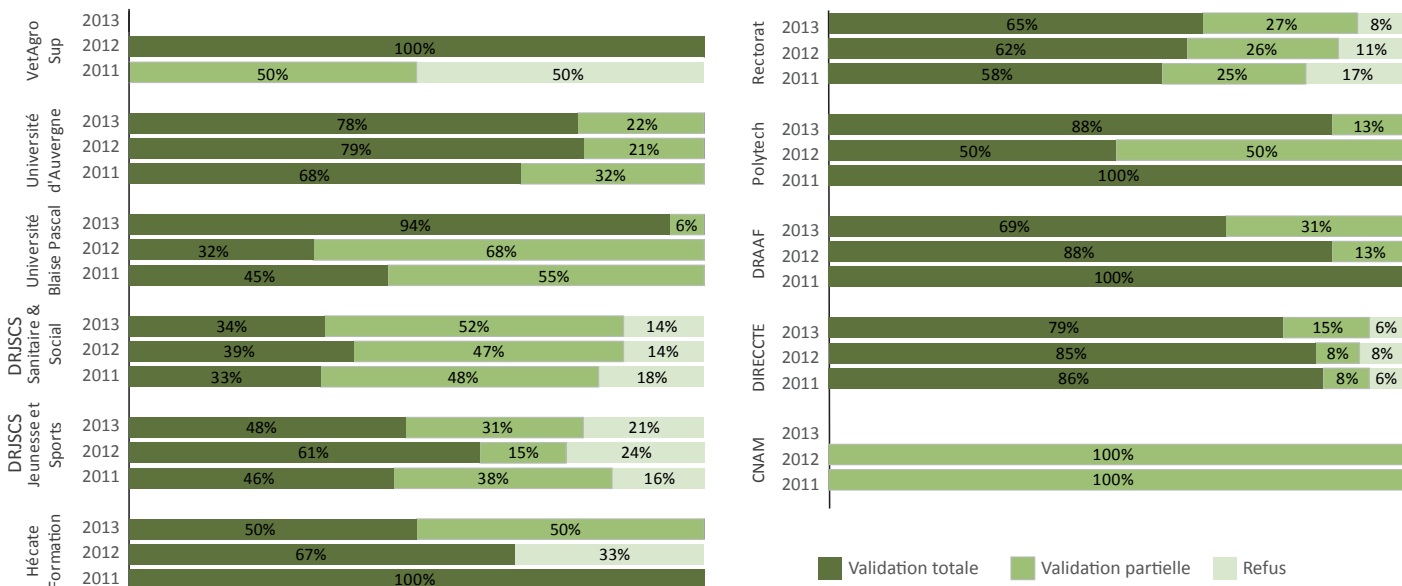


2007 . . . 2013

3 841 validations totales, soit **52%**
2 756 validations partielles, soit **37%**
802 validations nulles, soit **11%**.

Entre 2008 et 2011, le **taux de validation totale est resté relativement stable**, de l'ordre de 52% contrairement à celui des refus de validation qui sur la même période a connu une progression constante passant de 8% en 2008 à 15% en 2011 au détriment des validations partielles. En 2012, nouvelle répartition, les validations totales progressent (+4%) et les refus de validation diminuent (-3%) pour retrouver leur taux de 2010, soit 11%. La part des validations partielles se maintient autour de 34%. Cette tendance se confirme en 2013.

● ● ● Résultats des jurys de 2011 à 2013 par valideur



2011 . . . 2013

On constate sur les 3 dernières années, des variations dans la répartition entre validation totale, validation partielle et refus de validation chez tous les valideurs.

Parmi les variations, on peut noter notamment **une progression continue du taux de validation totale** au niveau des diplômes de l'éducation nationale, +7% en 3 ans (58% en 2011 et 65% en 2013). Pour le sanitaire et social et la DIRECCTE, une progression du taux de validation partielle est notable, respectivement 4% et 7% entre 2011 et 2013.

INDEX DES SIGLES

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

DAVA : Dispositif Académique de Validation des Acquis

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

ESC : Ecole Supérieure de Commerce

Contact **CARIF-OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63000 Clermont-Ferrand
Tel : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail Grand Public : www.formationauvergne.com
Portail Professionnel : <http://pro.formationauvergne.com>
Mail : vae@cariforef-auvergne.org